



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08-04-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - DÉPÔT EN TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : 0405 952 225

Nom

(en entier) : BENECHIM

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue René Magritte 163 - 7860 LESSINES

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur- Désignation d'un nouvel Administrateur - Détermination des pouvoirs de signature

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 février 2024.

..."L'Assemblée accepte et enregistre la démission de Mr Jaime BADIA en tant qu'administrateur non statutaire de la SRL BENECHIM à partir du 1er Mars 2024...."

..."L'Assemblée décide de nommer en date du 1er mars 2024 comme administrateur non statutaire Madame Silvia PEREZ, domiciliée à C. Lanzarote n° 22 – 08195 SANT CUGAT DEL VALLÈS – BARCELONA en Espagne. Cette dernière remplira les responsabilités financières de la société Benechim SRL. Elle exercera son mandat à titre gratuit pour une durée indéterminée. Il sera révocable « ad nutum »..."

..."L'Assemblée décide que les pouvoirs de signature sont les suivants:

Les deux administrateurs non statutaires disposent des pleins pouvoirs de signature dans le cadre de la gestion journalière de l'entreprise.

Le directeur de site, lui, dispose d'un pouvoir de signature en agissant seul de 300.000,00 EUR dans le cadre de la gestion journalière de l'entreprise.

Pour les montants supérieurs à 300.000,00 EUR, la double signature d'un des gérants non statutaires est obligatoire."

PAGNAN Frédéric
Directeur de Site

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).